



mercredi 9 août 2017

## Les grands titres:

- L'ONU célèbre le 10e anniversaire de l'adoption historique de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones
- Face aux risques de famine, le Conseil de sécurité appelle à protéger les humanitaires dans les zones de conflits
- Une conférence de l'UNESCO à Liège cherche à redéfinir le rôle des sciences humaines dans la société
- Le PAM va utiliser de l'argent octroyé par les Etats-Unis pour aider des réfugiés sahraouis en Algérie
- Décès de Dag Hammarskjöld en 1961: un nouveau rapport remis à l'ONU
- La Britannique Alison Smale nommée Secrétaire générale adjointe à la communication globale

## L'ONU célèbre le 10e anniversaire de l'adoption historique de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones



Une femme d'une tribu H'mong, au Viet Nam. Photo ONU/Kibae Park

**9 août** - L'ONU a célébré mercredi le dixième anniversaire de l'adoption historique de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, l'occasion d'honorer l'apport unique de ces peuples à la compréhension mutuelle, à la paix et au développement durable.

« Les peuples autochtones entretiennent et perpétuent des cultures exceptionnelles et des liens sans équivalent avec l'environnement naturel. Ils incarnent un pan immense de la diversité linguistique et culturelle de notre humanité commune. Protéger leurs droits et leur dignité revient à protéger les droits de chacun et à respecter l'âme de l'humanité, passée et à venir », a souligné la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Irina Bokova, dans un message.

La Déclaration sur les droits des peuples autochtones, adoptée le 13 septembre 2007 par l'Assemblée générale des Nations Unies, est l'instrument international le plus complet sur les droits fondamentaux de ces peuples. Elle instaure un cadre universel de normes minimales nécessaires à la survie, à la dignité et au bien-être des peuples autochtones.

Malgré des progrès notables enregistrés aux niveaux national, régional ou international dans la mise en œuvre de cette Déclaration au cours de la décennie écoulée, il reste encore beaucoup à faire pour combler le fossé entre la reconnaissance des droits des peuples autochtones et la mise en œuvre de politiques sur le terrain.



Les quelque 370 millions d'autochtones représentent moins de 5% de la population mondiale, mais 15% des personnes les plus démunies, a rappelé Mme Bokova. Les peuples autochtones représentent 5.000 cultures différentes, parlent la vaste majorité des quelque 7.000 langues de la planète. Malgré la diversité de leurs cultures et des territoires répartis sur plus de 90 pays, ces peuples doivent faire face à des défis communs liés à la protection de leurs droits en tant que peuples distincts.

En 2002, l'UNESCO a lancé le projet [Systèmes de savoirs locaux et autochtones](#) afin d'aider les gouvernements à créer des synergies entre les connaissances scientifiques et les savoirs des peuples autochtones. Cette initiative s'inscrit dans les travaux en cours en vue de l'élaboration d'une nouvelle Politique de l'UNESCO sur l'engagement auprès des peuples autochtones en vue d'une application renforcée de la Déclaration des Nations Unies, non seulement pour le bien des peuples autochtones, mais également pour celui de l'humanité tout entière.

De son côté, le Directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), Guy Ryder, a estimé qu'il importe plus que jamais de faire entendre la voix des femmes autochtones et de promouvoir leur émancipation afin d'assurer un meilleur avenir du travail pour tous.

« Les femmes autochtones sont généralement les plus pauvres parmi les pauvres, victimes d'une double discrimination parce qu'elles sont autochtones et parce qu'elles sont des femmes », a souligné M. Ryder dans un message.

Un [rapport de l'OIT](#), publié lors de la 16e session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones tenue en avril 2017 à New York, a souligné le rôle essentiel que le travail décent peut jouer dans l'émancipation des femmes et des hommes autochtones. Les femmes autochtones sont tout à la fois des travailleuses, des entrepreneuses et les gardiennes des savoirs traditionnels, ce qui leur confère une place de premier plan dans la vie économique, sociale, culturelle et environnementale au sein de leurs communautés et de leurs sociétés.

## Face aux risques de famine, le Conseil de sécurité appelle à protéger les humanitaires dans les zones de conflits



Un garçon souffrant de malnutrition sévère à l'hôpital Al-Thawra, Hodeidah, au Yémen (archives). Photo UNICEF/Abdo Al-Karim

**9 août** - Le Conseil de sécurité a réaffirmé mercredi son intention de s'efforcer - aux côtés du Secrétaire général de l'ONU, António Guterres - de mettre un terme « par tous les moyens » aux conflits, y compris en s'attaquant à leur causes profondes « d'une manière inclusive et durable ».

Dans une déclaration de sa Présidence, le Conseil s'est dit profondément préoccupé face aux besoins humanitaires dans le monde, « qui n'ont jamais été si grands », et au risque de famine qui menace plus de 20 millions de personnes au Yémen, en Somalie, au Soudan du Sud et dans le nord-est du Nigéria.

Le Conseil a déploré les « effets dévastateurs » qu'ont sur les civils les conflits armés qui sévissent à l'heure actuelle et la violence. « Les conflits en cours et la violence ont des conséquences désastreuses sur le plan humanitaire et empêchent le bon acheminement de l'aide humanitaire à court, moyen et long terme », ont alerté ses 15 membres, soulignant qu'ils constituent par la même une des principales causes de famine dans ces situations.

A cet égard, les membres du Conseil ont également souligné la corrélation existant entre les pénuries alimentaires et la vulnérabilité des femmes, des enfants et des personnes handicapées.

### *Respect du droit, des travailleurs et des opérations humanitaires*

Dans leur déclaration commune, les membres du Conseil ont appelé toutes les parties aux conflits armés – et ceux qui les influencent – à respecter le droit international humanitaire et leur ont rappelé leur obligation de respecter et protéger les civils.

Le Conseil insiste sur la nécessité de garantir la sécurité des opérations et du personnel humanitaires dans les pays qui sont en proie à un conflit. Il appelle toutes les parties à respecter et protéger les installations médicales, le personnel médical, les moyens utilisés pour leur transport et leur matériel.

Le Conseil de sécurité a déploré qu'au Yémen, au Soudan du Sud, en Somalie et dans le nord-est du Nigéria, qui sont déchirés par des conflits, certaines parties n'aient pas permis un acheminement sans entrave continu de l'aide alimentaire essentielle et des autres formes d'aide humanitaire. Il a de nouveau demandé à toutes les parties d'assurer un accès humanitaire en toute sécurité, en temps voulu et sans entrave à toutes les zones et de faciliter l'accès à tous les pays et la distribution sur l'ensemble des territoires des denrées alimentaires, du carburant et des fournitures médicales d'importation essentiels.

Le Conseil a par ailleurs demandé à toutes les parties de protéger l'infrastructure civile essentielle au bon acheminement de l'aide humanitaire dans les pays touchés. Il a demandé à toutes les parties au Yémen, au Soudan du Sud, en Somalie et dans le nord-est du Nigéria de prendre des mesures urgentes pour permettre une action humanitaire plus efficace.

### *Les donateurs appelés à concrétiser des engagements financiers*

Saluant les efforts engagés par les donateurs internationaux pour apporter une réponse humanitaire à ces quatre crises, le Conseil a demandé que soient rapidement débloqués les fonds qui ont déjà été promis lors des différentes conférences internationales, y compris celles qui se sont tenues à Oslo, Genève et Londres, si possible sous la forme de fonds pluriannuels qui n'ont pas été pré-affectés.

Les membres du Conseil appellent les Etats membres de l'ONU à verser des ressources et des fonds supplémentaires pour sauver de la famine ceux qui sont menacés.

Le Conseil souligne la nécessité de faciliter le relèvement à long terme des pays touchés par des conflits et d'améliorer leur résilience.

Compte tenu des risques sans précédent de famine que connaissent, sur fond de conflits, le Yémen, la Somalie, le Soudan du Sud et le nord-est du Nigéria, le Conseil a demandé au Secrétaire général de lui présenter un exposé oral, au mois d'octobre 2017, sur les problèmes rencontrés dans chacun de ces pays qui empêchent d'écarter efficacement le risque de famine.

M. Guterres est également prié de faire des recommandations spécifiques sur les moyens de remédier à ces problèmes pour permettre une action plus solide à court et long terme dans les quatre pays. Le Conseil s'est dit prêt à continuer d'appuyer l'appel à l'action lancé par le Secrétaire général pour empêcher la famine dans les pays qui sont en proie à des conflits. Il prie le chef de l'ONU de donner rapidement l'alerte lorsqu'un conflit ayant de graves conséquences humanitaires et empêchant l'acheminement d'une aide humanitaire efficace risque de provoquer une famine.

## **Une conférence de l'UNESCO à Liège cherche à redéfinir le rôle des sciences humaines dans la société**



Des étudiants dans une bibliothèque universitaire à Rabat, au Maroc. Photo Arne Hoel/Banque mondiale

**9 août** - Des centaines de chercheurs participent cette semaine à la Conférence mondiale des humanités, qui se déroule à Liège, en Belgique, du 6 au 12 août 2017, avec pour objectif de redéfinir les fondements, le rôle et l'engagement des sciences humaines dans la société contemporaine.

La conférence est organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), avec le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH) et Liège Ensemble.

Elle implique des scientifiques de tous les domaines des sciences humaines, mais aussi des sciences naturelles, sociales et formelles, et s'articule autour de six thèmes principaux : l'homme et l'environnement ; identités culturelles, diversité culturelle et relations interculturelles ; patrimoine culturel ; frontières et migrations ; histoire,

mémoire et politique ; et les sciences humaines dans un monde en transition.

La Conférence a été précédée par de nombreux événements à travers le monde, dont une Conférence régionale sur la science et la civilisation de la route de la soie à Beijing, en décembre 2015. Suite à cette conférence de Beijing, d'autres conférences thématiques régionales ont été organisées au Brésil (octobre 2016, sur la gestion du paysage et les sciences humaines), Mali (novembre 2016, sur l'histoire, les langues et la culture) et dans la région arabe.

« L'une des forces majeures des sociétés humaines réside dans leur diversité et les sciences humaines sont particulièrement bien placées pour favoriser leur diversité et complémentarité », souligne l'UNESCO.

« Le monde – l'ensemble des pays et nations, des personnes et académies – fait face et relève des défis liés aux changements culturels, sociaux et environnementaux mondiaux, qui appellent tout un chacun à trouver des réponses innovantes, ancrées dans la diversité des perspectives inhérentes à la multitude et à la diversité des interprétations passées et présentes, dans les domaines des sciences, de la culture, de l'éducation et du développement durable », ajoute l'agence onusienne.

Le Conseil exécutif de l'UNESCO a adopté une décision en 2011, à l'initiative de la République de Corée, qui reconnaît notamment « le rôle des sciences humaines comme générateur de nouvelles visions et idées conformes à l'enjeu de l'UNESCO de permettre un nouvel humanisme, insistant sur l'importance de prévenir la fragmentation de l'humanité et la nécessité de construire de solides fondations pour le développement et la paix ».

Le Conseil exécutif a aussi réaffirmé « la contribution inestimable qu'offrent les sciences humaines à l'instauration de nouvelles valeurs humaines, en ces temps d'intensification de la mondialisation et de la connectivité et d'accroissement de l'incertitude face aux nouveaux défis économiques, financiers et sociaux ».

## Le PAM va utiliser de l'argent octroyé par les Etats-Unis pour aider des réfugiés sahraouis en Algérie



Acheminement d'aide humanitaire aux Sahraouis des camps de Tindouf, en Algérie. Photo: HCR

**9 août** - Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) a annoncé mercredi qu'il utiliserait une contribution de 1 million de dollars des États-Unis pour fournir des aliments de base à des milliers de familles réfugiées du Sahara occidental dans le cadre de son programme humanitaire.

Depuis plus de 40 ans, les réfugiés sahraouis vivent dans des conditions extrêmement difficiles dans le désert du Sahara au sud-ouest de l'Algérie. Les femmes, les hommes, les garçons et les filles réfugiés - vivant dans cinq camps de réfugiés près de Tindouf - dépendent de l'aide humanitaire extérieure. Le PAM constitue la principale source d'alimentation de ces populations.

Grâce à la contribution des États-Unis, le PAM pourra fournir aux réfugiés un panier alimentaire diversifié tous les mois, comprenant du riz, de l'orge et de la farine de blé, des légumineuses (y compris des lentilles et des pois cassés), de l'huile végétale enrichie, du sucre et un mélange de soja et de maïs.

« L'aide du PAM aux réfugiés sahraouis est indispensable car les réfugiés dépendent essentiellement de leurs rations mensuelles pour subvenir à leurs besoins alimentaires », a déclaré le Représentant du PAM en Algérie, Romain Sirois. « Le PAM est extrêmement reconnaissant pour cette contribution et le soutien continu du peuple et du gouvernement américain ».

Les États-Unis sont un partenaire clé et l'un des principaux donateurs du PAM en Algérie, ayant fourni plus de 19 millions de dollars pour l'aide alimentaire depuis 2013.

Le PAM soutient les réfugiés sahraouis en Algérie depuis 1986. Toute assistance du PAM en Algérie est effectuée et suivie en partenariat avec des organisations nationales et internationales qui veillent à ce que l'assistance parvienne à sa destination.

## Décès de Dag Hammarskjöld en 1961: un nouveau rapport remis à l'ONU



L'ancien Secrétaire général de l'ONU Dag Hammarskjöld. Photo ONU/JO

**9 août** - Mohamed Chande Othman, l'expert chargé d'examiner toute nouvelle information potentielle permettant de clarifier les circonstances de la mort tragique du deuxième Secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld, a remis jeudi son rapport à l'actuel chef de l'ONU, António Guterres.

M. Othman avait été nommé par M. Guterres en février 2017 comme Personnalité éminente dans le cadre de l'enquête sur la mort tragique de M. Hammarskjöld et de la délégation qui l'accompagnait sur le vol SE-BDY qui s'est écrasé près de Ndola, en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie) dans la nuit du 17 au 18 septembre 1961.

Ancien Juge en chef de la Tanzanie, M. Othman est familier de cette question, ayant occupé les fonctions de Président du Groupe d'experts indépendant de 2015 sur la disparition du second Secrétaire général.

En qualité de Personnalité éminente, M. Othman a pour mandat d'examiner toutes nouvelles informations potentielles qui peuvent être mises à disposition par les États membres, afin d'évaluer leur valeur probante, de déterminer la portée de toute autre enquête et, si possible, de tirer des conclusions des enquêtes menées par le passé.

Le rapport remis par M. Othman résume les nouvelles informations qui lui ont été fournies par les États membres et d'autres sources. Le document évalue si et dans quelle mesure ces nouvelles informations contribuent à établir les conditions et les circonstances qui ont entraîné la mort de M. Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient.

M. Guterres remettra le rapport à l'Assemblée générale avant la fin de sa 71<sup>e</sup> session.

## La Britannique Alison Smale nommée Secrétaire générale adjointe à la communication globale



Alison Smale, nouvelle Secrétaire générale adjointe des Nations Unies à la communication globale. Photo YouTube/Hertie School of Governance

**9 août** - Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a nommé Alison Smale, du Royaume-Uni, Secrétaire générale adjointe à la communication globale. Elle sera à la tête du Département de l'information (DPI) du Secrétariat des Nations Unies.

Mme Smale succède à Cristina Gallach, de l'Espagne, à laquelle le Secrétaire général a exprimé sa reconnaissance pour son engagement et son service dévoué au sein de l'Organisation.

Le chef de l'ONU a souhaité également remercier Maher Nasser, qui a exercé les fonctions de Secrétaire général adjoint à la communication globale par intérim.

Chef de Bureau du quotidien américain New York Times à Berlin depuis 2013, Mme Smale apporte à DPI près de 40 ans d'expérience journalistique acquise tout au long d'une carrière internationale pendant laquelle elle aura occupé des postes de journaliste, d'éditrice et de chef de service. Nommée directrice de la rédaction du quotidien International Herald Tribune (IHT) à Paris, en 2008, elle fut la première et la seule femme à occuper ce poste.

C'est en 2004 que Mme Smale a rejoint l'IHT en tant que rédactrice-en-chef. Elle était auparavant rédactrice-en-chef adjointe du service étranger du New York Times depuis 2002. Elle avait débuté sa carrière au New York Times en 1998 en tant que rédactrice-en-chef du service étranger pour l'édition du week-end. Plus tôt dans sa carrière, Mme Smale a été journaliste à United Press International et Associated Press en tant que chef de Bureau en Europe centrale et orientale et à Vienne (1986-1998) et en tant que correspondante à Moscou (1983 à 1986) et à Bonn (1978 à 1983).

Mme Smale a étudié à Bristol, au Royaume-Uni, à Munich, en Allemagne et à l'Université de Stanford, aux États-Unis. Elle

est titulaire d'une licence en allemand et en sciences politiques et d'un master en journalisme. En 2009, elle a obtenu un doctorat honorifique en droit de l'Université de Bristol.